

APPEL À PROJETS 2011

UNIT lance son appel à projets 2011.

Les membres de la Fondation UNIT sont invités à proposer des actions visant la mutualisation, la réalisation et la diffusion de contenus pédagogiques numériques, dans la continuité de ses appels précédents.

La procédure de dépôt et d'évaluation des projets sera la même qu'en 2009 et 2010 :

- Des dossiers de projets complets doivent être déposés avant le 25 mars prochain pour les nouveaux projets, comme pour la poursuite de projets existants.**
- Ces dossiers seront présentés, en session plénière du Printemps d'UNIT, en trois groupes, les 5, 6 et 7 avril. Chaque projet disposera de 15 minutes de présentation orale environ, à Marne-la-Vallée. Cette présentation est obligatoire pour la suite du projet.
- En clôture de ces journées, le CA d'UNIT évaluera les dossiers présentés et les classera en trois catégories :
 - Projets répondant à la stratégie d'UNIT et aux critères d'acceptation : ces projets seront immédiatement transmis à l'expertise scientifique et pédagogique extérieure. Fin juillet, une décision de financement les concernant pourra être prise par le CA.
 - Projets ne répondant pas à tous les critères d'acceptation, une procédure de navette est mise en place, les points à corriger seront indiqués aux porteurs qui devront déposer, pour le 15 mai, une version améliorée qui sera alors transmise à l'expertise. Des associations entre projets peuvent être proposées.
 - Projets ne répondant pas à la stratégie et aux critères d'acceptation, qui seront rejetés.

Le Conseil d'Administration d'UNIT a décidé de diviser l'appel à projets 2011 en deux parties principales :

- Un appel ciblé dont les sujets ont été choisis par le Conseil Scientifique***
- Un appel blanc (libre), dans la ligne des années précédentes pour lequel il est souhaité des projets d'intérêt général, de préférence au niveau de la licence.***

La répartition des financements entre ces deux parties devrait favoriser l'appel ciblé à condition que les propositions soient satisfaisantes, en nombre et en qualité.

De plus deux rubriques supplémentaires sont proposées :

- Un appel « Promotion des usages », destiné à la diffusion des contenus élaborés par UNIT et aux formations aux outils développés, le conseil scientifique a indiqué la priorité qu'il accorde à cet aspect.
- Des projets pluri-nationaux sont envisagés, impliquant des établissements étrangers avec lesquels UNIT a établi des coopérations, en particulier dans le cadre d'e-OMED et de ses communautés thématiques.

La liste des sujets ciblés, telle qu'elle a été établie par le Conseil Scientifique d'UNIT est la suivante :

- Création d'une communauté Construction

- Nanosciences, nanotechnologies
- Lasers : technologies et applications
- Gestion de l'eau (collaboration UVED souhaitée)
- Matériaux et nanomatériaux
- Bio-mécanique, mécanique du sport, handicap (en liaison avec UNF3S)
- Bioinformatique
- Télémédecine (en liaison avec UNF3S)
- Facteurs humains et Sécurité des procédés
- Informatique ubiquitaire
- Réalité virtuelle et augmentée
- Web sémantique

Pour chacun de ces sujets très vastes, il est souhaité que les auteurs proposent des projets ciblés correspondant à 20 à 30 heures d'équivalent présentiel.

Les projets attendus des membres d'UNIT sont de quatre types :

1. Projets de constitution ou renforcement de communautés d'enseignants :

Il s'agit de favoriser la création ou le renforcement de communautés d'enseignants dans chacune des disciplines clés de l'ingénierie, définies par le référentiel utilisé dans le portail UNIT. L'objectif est de faire un bilan de l'existant, faire émerger des ressources existantes, définir des besoins non couverts, préciser les contours de projets, et fédérer des partenaires d'UNIT. L'interaction avec des sociétés savantes est souhaitée.

2. Projets de capitalisation des ressources pédagogiques numériques existantes :

Il s'agit de poursuivre la mise à disposition, sur Internet, du plus grand nombre de ressources pédagogiques numériques existantes, ressources s'appuyant sur des technologies multimédia.

3. Projets de production de ressources pédagogiques numériques :

Ces projets visent l'adaptation et le développement de ressources pédagogiques numériques, destinées à la formation initiale ou continue et/ou orientées vers l'usage industriel, en France ou à l'étranger, dans une logique de réponse à une demande bien identifiée et diffusable. Ces ressources s'appuient largement sur des technologies multimédia ou sont elles mêmes des ressources de type vidéo qui peuvent être destinées aux chaînes de Canal-U. Il est souhaité que des approches pédagogiques innovantes, comme la pédagogie par projet, soient proposées

4. Projets de développement de méthodes et d'outils supports aux objectifs d'UNIT :

Ces projets visent le développement de méthodes et d'outils pour favoriser la conception, la production, la diffusion, l'accès et l'utilisation des ressources pédagogiques numériques. Les projets qui favorisent l'expérimentation et la diffusion de nouvelles pratiques pédagogiques efficaces sont favorisés.

Les contraintes imposées projets sont les suivantes :

- Les productions financées par UNIT sont **librement disponibles sur Internet**, pour tous usages.
- Le porteur d'un projet doit être un **membre de plein droit d'UNIT** (à jour de dotation 2011 à la date de dépôt du « document projet »).
- UNIT co-finance un projet jusqu'à hauteur d'environ 50 % du budget total**. Le complément de financement est apporté par les établissements partenaires ainsi que par d'autres sources (Europe, entreprises, Région, Autre UNT ...).
- Le porteur d'un projet reçoit et gère les fonds et porte la responsabilité du projet.

- ☒ Les projets se déroulent par **phases d'un an au maximum**, UNIT ne s'engageant que phase après phase, en fonction des résultats de la phase précédente, des moyens disponibles et de la qualité relative des différents projets.

Les critères d'évaluation des projets, sur lesquels sera basée la sélection des projets, sont les suivants :

- ☒ Des **utilisateurs nombreux et explicitement identifiés**,
- ☒ Un **nombre maximal de membres d'UNIT**, qui s'engagent formellement comme contributeurs et/ou utilisateurs effectifs du projet,
- ☒ Un **apport incontestable par rapport à l'existant**, qui devra être prouvé par la description précise de l'état de l'art,
- ☒ Une conception des ressources en **grains pédagogiques** pertinents pour en faciliter l'appropriation par des enseignants autres que leurs auteurs,
- ☒ Un **rapport impact** (pédagogie, heures apprenant, volume des ressources)/**coût** (projet, UNIT) maximal,
- ☒ Des **projets innovants** à fort impact pédagogique et/ou à large diffusion, et bien médiatisés,
- ☒ Une bonne qualité de médiatisation.

L'échéancier de l'appel à projet est le suivant :

- ☒ Un « **dossier de projet** », disponible sur le portail UNIT, doit être renseigné et déposé sur le serveur UNIT (<http://www.unit.eu>) avant le **25 mars 2011**

Note : Après identification sur le portail UNIT (profil membre), dans le cadre « Appel à projet 2011 » cliquez sur « Texte de l'appel et dossier vierge », téléchargez une fiche de projet vierge, complétez-la, puis déposez-la sur le portail en cliquant sur le lien « Déposer un projet » toujours dans le cadre Appel à projet 2011. Vous devrez donner le titre du projet ainsi qu'une description rapide de votre projet (minimum 10 mots).

- ☒ Les dossiers projets sont **consultables par les partenaires, les partenaires associés et tout autre établissement** pour favoriser l'adhésion à un projet.
- ☒ **Après acceptation définitive** d'un projet par le CA d'UNIT, le **chef de projet devra compléter les annexes financières et techniques** disponibles également sur le portail, et les transmettre à Alain Kavenoky (alain@kavenoky.fr) pour permettre la rédaction puis la signature des conventions nécessaires au versement des financements d'UNIT.